



Pose des caténaires dans le tunnel de l'arrière gare de Noisy-Champs. Crédit photo : © Claire-Lise Havet / Société du Grand Paris

EMPLOI

Clauses sociales : près d'un million d'heures sur les métros 14 et 15 sud

Donneurs d'ordres sur les chantiers du Grand Paris Express, la Société du Grand Paris (SGP) et la RATP sont engagées avec le Territoire, depuis 2017, pour réserver des emplois (5 à 10% du volume horaire des chantiers) aux personnes en insertion professionnelle. Des clauses sociales sont donc incluses dans les marchés publics de travaux.

Publié le 01 juillet 2022

Le Grand-Orly Seine Bièvre est engagé dans le dispositif des clauses sociales d'insertion, dans le cadre de **deux conventions cosignées en 2017 et 2018 avec la Société du Grand Paris, le Département du Val-de-Marne et la RATP**, pour appliquer ces clauses sur les **chantiers Grand Paris Express des lignes 14 et 15 sud**.

En juin 2022, les clauses sociales d'insertion ont permis la signature de **611 contrats d'insertion, pour des habitants issus de 22 des 24 villes du territoire, et pour près de 30% d'entre eux, des quartiers prioritaires de la politique de la ville**. Cela représente **près d'un million d'heures de travail**, avec des objectifs largement dépassés sur certains lots de travaux.

Le Grand-Orly Seine Bièvre mène aussi **de nombreuses actions pour faire connaître les clauses sociales aux publics concernés, avec les acteurs locaux** (villes, missions locales, agences Pôle Emploi...). **Depuis le début de l'année 2022, 16 événements** ont été ainsi organisés à la rencontre de ces publics, pour présenter les métiers et les opportunités d'insertion professionnelle sur ces chantiers du Grand Paris Express.

➤ **Contact Grand-Orly Seine Bièvre** sur le dispositif des clauses sociales d'insertion

: emploi.gpe@grandorlyseinebievre.fr

➤ **En savoir plus sur l'action de l'EPT** en matière d'emploi et de formation :

<https://deveco.grandorlyseinebievre.fr/nos-objectifs/agir-pour-lemploi-et-la-formation>

➤ **Plate-forme "Vitrine des Emplois" du Grand-Orly Seine Bièvre** : <https://emploi.grandorlyseinebievre.fr> ↗

➤ **Société du Grand Paris (SGP) - l'emploi sur les chantiers du Grand Paris Express** :

<https://www.societedugrandparis.fr/chantier/emploi> ↗

Crédit photo : © Claire-Lise Havet / Société du Grand Paris



Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman

BP 748

94 398 ORLY AÉROGARE

CEDEX

📞 01 78 18 22 22